

**Maîtres Philippe ROMBALDI, Thomas FORT, Dominique BARTOLI, Romain
QUILICHINI et Emmanuel CELERI
Notaires Associés à AJACCIO (20000), 3 Cours Général Leclerc,**

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

COMMUNE DE CASAGLIONE

Suivant acte reçu par Maître Philippe ROMBALDI, Notaire à AJACCIO, le 30 novembre 2020, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil concernant :

Monsieur François Xavier PIANI, époux de Madame Marie-Antoinette DE PETRICONI, demeurant à AJACCIO (20000) Immeuble le Valinco Avenue Napoléon III, né à SARI-D'ORCINO (20151) le 15 novembre 1943 et marié à la mairie d'AJACCIO (20000) le 27 novembre 1971 sous le régime de la communauté d'acquêts.

Il a possédé depuis plus de TRENTE ANS (30 ans) joignant ainsi sa possessions avec celle de son père Monsieur Dominique Marie PIANI époux de Madame Joséphine MATTEI, demeurant à SARI-D'ORCINO (20151) Quartier de la Costa, né à SARI-D'ORCINO (20151), le 1er janvier 1900, marié à la mairie de SARI-D'ORCINO (20151) le 28 août 1942 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts et décédé à AJACCIO (20000) (FRANCE), le 21 janvier 1997, les biens et droits immobiliers suivants :

A CASAGLIONE (20111) une parcelle de terre cadastrée section A n° 829 lieudit Murtone pour 01a 61ca.

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 : "Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière publication de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière."

Adresse mail de l'étude : rombaldi.formalités@notaires.fr